

## Compte-rendu

### Mission d'exploration et de renforcement des coopérations décentralisées franco-tunisiennes

9-11 décembre 2024, Tunis

#### Contexte :

Bien que globalement stable, la coopération décentralisée franco-tunisienne a subi ces dernières années des changements de cadres côté français et côté tunisien. Dans le cadre du groupe-pays Tunisie, afin d'assurer une meilleure connaissance réciproque et de renforcer les liens de coopération décentralisée, Cités Unies France a organisé une mission des collectivités françaises en Tunisie.

Organisée avec l'appui de l'Institut français de Tunisie, la mission a permis la participation d'une quinzaine de représentants de collectivités françaises.

#### Objectifs :

- Renforcer le dialogue avec les autorités tunisiennes en charge de la coopération décentralisée
- Afficher le soutien de Cités Unies France et des collectivités françaises au processus et principes de décentralisation
- Afficher le soutien de Cités Unies France et des collectivités françaises à la coopération décentralisée franco-tunisienne et au dialogue et échanges entre territoires français et tunisiens
- Permettre à des collectivités territoriales françaises (tous échelons) qui n'auraient pas de partenariats de nouer des relations avec des collectivités tunisiennes aboutissant à de potentielles coopérations et de comprendre les réalités du terrain, l'organisation territoriale tunisienne et le cadre de la coopération décentralisée franco-tunisienne
- Permettre à des collectivités françaises engagées dans des coopérations et partenariats avec des collectivités tunisiennes de partager leurs expériences et expertise et partager leur point de vue sur le cadre de la coopération décentralisée franco-tunisienne
- Réfléchir à la coopération décentralisée franco-tunisienne de demain en identifiant des thématiques à potentiel de coopération et les bonnes pratiques à mettre en œuvre



*La délégation de Cités Unies France avec Madame l'Ambassadrice de France en Tunisie, à la Résidence de France à Tunis*

Cités Unies France remercie tous les partenaires qui ont participé à cette mission, que ce soit dans la délégation de Cités Unies France ou dans les rencontres faites. Cités Unies France remercie particulièrement l'Ambassade de France en Tunisie et les équipes de l'Institut français de Tunis pour leur soutien à cette mission, tant financier qu'humain.

## Programme général

	Jour 0	Jour 1	Jour 2	Jour 3
matin		Lieu: IPAPD		Lieu : Soliman
		9h : Entretien bilatéral de la coopération décentralisée avec Ministère de l'Intérieur	visite du Musée du Bardo et de la médina de Tunis	visite de terrain à Soliman
midi		déjeuner à l'Institut Français de Tunis	13h : déjeuner à la charge des participants	Déjeuner
		Lieu : Institut français de Tunis	Lieu : CFAD	
après-midi	arrivée	14h: Echange à l'Ambassade de France sur la relation franco-tunisienne et la place qu'y occupe la coopération décentralisée, ainsi que les actions d'appui à la décentralisation (Chancellerie politique, SCAC, SER, AFD, Expertise France, France Volontaires)	Sujets : "Relancer la coopération décentralisée franco-tunisienne, état des lieux, méthodes, pratiques et soutiens" Discours d'introduction : Ministère de l'Intérieur, Cités Unies France, FNCT, Ambassade de France, Ville de Tunis, France Volontaires Débat / Discussion Ouverture	libre
		16h30 : Entretien bilatéral de la coopération décentralisée avec la FNCT		
soir		20h: Dîner avec Madame l'Ambassadrice de France en Tunisie à la Résidence de France à La Marsa	Cocktail dînatoire à l'Institut français de Tunis	

## LUNDI 9 DECEMBRE

### Réunion d'échange avec le Ministère de l'Intérieur (IPAPD, CFAD, DGRI) sur l'état actuel de la coopération décentralisée franco-tunisienne

Lieu : IPAPD (Instance Générale de Prospection et d'Accompagnement de Processus Décentralisé)

#### Objectifs :

- *Redynamiser les coopérations décentralisées franco-tunisiennes*
- *Discuter des difficultés financières et administratives*
- *Améliorer l'accompagnement des projets de coopération décentralisée*



La délégation de CUF (cf. Annexe) et Samira Abidi (IPAPD), Ouni Bouraoui (Ministère de l'Intérieur), Lamia Touati (CFAD), Souad Sassi (Directrice générale de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes).

#### I. Présentation de l'organisation territoriale tunisienne et des dernières réformes territoriales

La réunion rassemblant l'IPAPD, le CFAD, la DGCREI, CUF et sa délégation, l'Institut français en Tunisie et la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes (FNCT) a permis d'aborder de nombreux sujets relatifs à la coopération franco-tunisienne. Les présentations des différents services tunisiens du Ministère de l'Intérieur ont mis en lumière leurs rôles et missions.

L'Instance générale de Prospection et d'Accompagnement du Processus de Décentralisation (IPAPD) veille au bon fonctionnement des coopérations décentralisées et gère les problèmes qui en découlent. Également sous l'égide du Ministère de l'Intérieur tunisien se trouve le CFAD, créé sur le modèle du CNFPT français pour former les cadres régionaux et locaux sur des thématiques comme le management et la gestion des déchets. La FNCT joue également un rôle central dans la formation, notamment des secrétaires généraux, et collabore étroitement avec les instances publiques présentes.

La partie tunisienne a exprimé sa volonté de relancer la coopération décentralisée malgré les lourdeurs administratives, que Samira Abidi (Directrice générale de l'IPAPD) considère également comme une garantie de bonne gouvernance. Une représentante du CFAD a reconnu entendre pour la première fois parler de problèmes liés à ces coopérations. Samira Abidi a souligné que l'IPAPD devait jouer pleinement son rôle d'accompagnement des collectivités locales.

Enfin, la partie tunisienne a annoncé que la préparation de la deuxième phase des élections municipales était en cours, laissant espérer une relance effective des coopérations décentralisées.

## **II. Quel appui du Ministère de l'Intérieur à la coopération décentralisée franco-tunisienne ?**

Les collectivités présentes ont partagé les raisons de leur venue, l'historique de leurs relations avec la Tunisie ainsi que leurs projets en cours et attentes. Plusieurs collectivités françaises étaient venues relancer des partenariats existants ou en identifier de nouveaux. La ville de Marseille, par exemple, a souligné son riche historique de coopération avec la Tunisie, notamment avec Sfax, Sousse, Tunis, Bizerte et Djerba. Dans le cadre de son engagement à devenir neutre en émissions carbone d'ici 2050, elle souhaite trouver une collectivité tunisienne intéressée par cette thématique, ainsi que d'autres projets comme la promotion de la diète méditerranéenne.

Il a été rappelé que la France est le premier pays à bénéficier d'autant de coopérations décentralisées avec la Tunisie, avec 19 accords régionaux et 43 accords municipaux. Une volonté commune de redynamiser le programme Lab'baladiya (ateliers participatifs franco-tunisiens autour de la gouvernance municipale) a été exprimée. Cependant, des inquiétudes ont été partagées quant aux difficultés financières qui restreignent les actions envisageables.

La partie tunisienne a souligné l'importance de montrer une efficacité commune pour obtenir des relations gagnant-gagnant, tout en veillant à ne pas donner l'impression que le contribuable français serait lésé. Adda Bekkouche a apporté un éclairage historique sur CUF et la coopération décentralisée, rappelant la nécessité d'un accompagnement des collectivités partenaires et de la recherche de réciprocité. Il a convenu qu'il n'y a pas d'égalité stricte dans les relations internationales mais qu'il faut valoriser ce que chaque partie peut apporter.

Il a insisté sur l'importance pour les élus français de rester en contact avec leurs homologues tunisiens, malgré la dissolution des conseils municipaux et l'absence d'élections municipales, ce qui ralentit la mise en œuvre des projets. Cette situation pourrait, selon lui, à terme compromettre la dynamique des coopérations franco-tunisiennes.

Adda Bekkouche a également mis en garde contre l'impact de cette absence d'interlocuteurs élus tunisiens sur les coopérations. Il a pris l'exemple de Colombes, qui a célébré en 2024 le centenaire des Jeux Olympiques de 1924, sans la présence des partenaires tunisiens de Ras Jebel.

Jean-Claude Sétier a partagé les difficultés budgétaires et administratives rencontrées dans sa coopération avec Testour, soulignant que malgré la majorité obtenue par son groupe aux élections, la coopération décentralisée n'est pas toujours acceptée par ses administrés. Chokri Baddredine (Adjoint au Maire de Voiron et Président de la dynamique Jeunesse de CUF) a mentionné l'existence d'un « mille-feuille administratif » des deux côtés mais a rappelé que les échanges humains doivent primer.

L'idée de sessions de formation sur la coopération décentralisée avec l'Institut français de Tunisie a été avancée par Lamia Touati (Direction Générale des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale au Ministère de l'Intérieur tunisien). Adda Bekkouche a conclu que, bien que des difficultés soient présentes, elles sont surmontables à condition de mieux comprendre le contexte et l'administration tunisienne.

# La coopération bilatérale franco-tunisiennes : historique, état des lieux, enjeux stratégiques et perspectives

Lieu : Institut français de Tunisie

*Objectif global : Donner une vision d'ensemble de la coopération bilatérale franco-tunisienne*

---

## I. La relation bilatérale franco-tunisienne : historique, dialogue politique, enjeux stratégiques

La réunion a permis de dresser un panorama des activités et perspectives de la coopération franco-tunisienne. Lauriane Devoize (Directrice adjointe de l'Institut français) a expliqué le rôle du SCAC, insistant sur l'importance de la coopération décentralisée. Le service économique suit les activités des entreprises françaises en Tunisie ainsi que les importations tunisiennes, notamment depuis la région parisienne et Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été souligné que la Chambre de Commerce franco-tunisienne intègre une dimension décentralisée.

Diego Filiu (Chancellerie politique de l'Ambassade de France) a mentionné que la réélection de Kaïs Saïd s'est accompagnée d'une forte abstention (73 %). Un changement de perception de l'élite vis-à-vis du régime a eu lieu depuis la montée des arrestations arbitraires et les procès en corruption. Sur l'immigration, un climat d'auto-censure persiste. La fuite des compétences tunisiennes constitue une préoccupation majeure.

Enfin, les enjeux palestiniens ont été abordés. Bien que le soutien tunisien à la Palestine soit affirmé, son influence reste nulle. Toutefois, ces enjeux constituent un exutoire pour une jeunesse tunisienne désireuse de manifester sa frustration, notamment envers la France, critiquée pour une politique étrangère perçue comme pro-israélienne.

## II. Revue des coopérations bilatérales franco-tunisiennes : actions des partenaires français, enjeux stratégiques et perspectives

Aude Pénet (Directrice Tunisie de l'AFD) a précisé que des prêts souverains sont octroyés à l'État tunisien pour être redistribués aux acteurs locaux. L'AFD dispose également d'un guichet OSC pour soutenir les associations et ONG agissant en Tunisie. L'outil FICOL finance des projets de coopération décentralisée à hauteur de 800 à 1.5 million d'euros (à noter que la FICOL ne finance que 70% du projet). Il finance des projets comme des initiatives de branchement des réseaux d'eau dans la médina, en partenariat avec la BEI et des projets innovants comme la prévention des feux de forêts à El Kef.

France Volontaires a mis en avant l'existence d'une plateforme de volontariat en Tunisie, disponible pour les volontaires français. Plusieurs formes de volontariat y sont encouragées, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée.

Laurent Contis (Expertise France) a rapporté les avancées du programme Tamnia Baladiya, initié en 2022, qui a accompagné la FNCT pour former les communes et les accompagner dans la menée de projets innovants. Ce programme a permis de réaliser de nombreux projets, notamment l'aménagement de parcs urbains, la valorisation de ruines romaines et la création d'une maison pour enfants autistes.

La discussion a également porté sur « Erasmus + » – notamment le partenariat Voiron-Monastir qui se fait avec un projet « Erasmus+ » – un programme permettant d'associer la jeunesse tunisienne à des projets éducatifs internationaux si ceux-ci impliquent au moins deux autres pays européens.

Les participants ont abordé les obstacles liés à la coopération décentralisée. La Ville de Marseille a partagé ses expériences en Algérie, où l'absence de décentralisation complique les coopérations, et au Maroc, où la tutelle du Ministère de l'Intérieur impose une lourdeur administrative importante. Yamina Boulkerara a invité la partie française à repenser son positionnement.

Le SCAC a souligné une bureaucratisation accrue des coopérations décentralisées et un régime d'autorisations particulièrement contraignant et générateur de lenteurs administratives. Interrogé sur une éventuelle réticence tunisienne, il a précisé que les secrétaires généraux des collectivités tunisiennes, assumant à la fois des fonctions d'élus et de fonctionnaires, sont éprouvés par cette double casquette avec une charge de travail importante et un déficit de formation.

Chokri Baddredine a insisté sur l'importance de ne pas projeter les pratiques françaises sur les partenaires tunisiens, rappelant la nécessité d'une adaptation culturelle. Adda Bekkouche a expliqué que le choix d'une coopération décentralisée avec la Tunisie reposait sur son processus de décentralisation et de démocratisation.

Les participants ont convenu que le concept de coopération décentralisée est essentiellement français et qu'il bénéficie de ressources humaines et financières plus importantes en France qu'en Tunisie. La pression politique pesant sur les communes tunisiennes a été identifiée comme un frein, certaines collectivités n'osant pas agir par crainte d'être pointées du doigt par l'administration centrale.

La place récente mais intrigante de la Chine en Tunisie a également été évoquée, bien que les liens entre les deux pays restent faibles. L'équivalent chinois de CUF a été reçu par la FNCT en janvier 2025 lors d'une visite, il y aurait une volonté de développer le volet coopération décentralisée entre les deux pays.

## MARDI 10 DECEMBRE

Visite guidée au Musée national du Bardo, RN 7, Tunis. Visite de l'exposition « Salammbô. De Flaubert à Carthage » soutenue par l'Institut français de Tunisie. La visite est offerte par l'Institut français. Plus d'informations : <https://www.institutfrancais-tunisie.com/salammb%C3%B4-de-flaubert-%C3%A0-carthage#/>



# Atelier d'échange franco-tunisien sur la coopération décentralisée et ses perspectives

Lieu : CFAD

## Objectifs :

- Renforcer la coopération décentralisée entre la France et la Tunisie
- Améliorer la gouvernance locale et renforcer les capacités des communes tunisiennes
- Définir des enjeux prioritaires pour la coopération décentralisée

---

## Compte-rendu

---



Animée par la partie tunisienne, cette réunion a occupé toute une après-midi, réunissant la délégation de CUF et de nombreux représentants de collectivités tunisiennes, dont plusieurs secrétaires généraux. L'IPAPD, le CFAD, la FNCT et l'Institut français étaient également présents. L'objectif principal était d'identifier des pistes pour relancer la coopération décentralisée entre les deux pays, en impliquant toutes les parties prenantes.

La FNCT a évoqué les Assises de la coopération décentralisée franco-tunisienne à Sousse en 1996, soulignant le rôle croissant de la FNCT au fil des années dans la formation et l'accompagnement des communes. Le programme Lab'baladiya (2018-2019) a permis d'organiser huit ateliers participatifs animés par des experts en gouvernance locale, favorisant ainsi l'émergence de nouveaux partenariats de coopération.

Les participants ont convenu du manque de moyens et de ressources humaines des communes tunisiennes, identifiant ce défi comme un enjeu crucial à surmonter. Ils ont également insisté sur la nécessité d'améliorer la gouvernance locale et de renforcer les capacités.

Adda Bekkouche a rappelé l'histoire de CUF et de la coopération décentralisée, insistant sur la volonté de maintenir et de développer cette coopération. Il a invité les collectivités tunisiennes à partager les méthodes qui ont fonctionné et celles qui n'ont pas fonctionné, afin de déterminer des approches communes.

Lauriane Devoize (Institut français de Tunisie) a souligné que cette coopération, née dans les années 60-70, solide et active mais en évolution, doit être redynamisée. Elle a mentionné le succès du programme Lab-baladiya, interrompu par la pandémie de Covid-19. En 2023, les élus français ont exprimé leurs préoccupations sur la situation en Tunisie et l'état des coopérations. Utilisant une métaphore automobile, elle a indiqué qu'il faut « mettre l'essence dans un moteur qui marche ».

Lamia Touati (Direction Générale des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale au Ministère de l'Intérieur tunisien) a encouragé les collectivités françaises et tunisiennes à partager leurs priorités. Adda Bekkouche, rappelant que les besoins et les moyens d'une coopération sont décidés entre deux collectivités partenaires, a proposé quelques enjeux prioritaires pour la coopération décentralisée : la gestion des affaires locales au prisme de la technologie, la gestion des déchets et les enjeux d'eau et d'assainissement.

Mélodie Boissel (Ps-Eau, à distance) a indiqué que l'eau et l'assainissement sont des compétences décentralisées en France, et que des actions de coopération peuvent être menées par les collectivités françaises dans ce domaine. En Tunisie, la gestion de l'eau en zone urbaine est centralisée, tandis que dans les campagnes, elle est gérée par des structures locales qui auraient besoin d'appui. Ces enjeux peuvent également être abordés sous l'angle de la gestion des eaux pluviales et du changement climatique, des préoccupations partagées par les collectivités tunisiennes et françaises.

Samira Abidi (Directrice générale de l'IPAPD) a renchéri en soulignant que le stress hydrique est un enjeu de plus en plus récurrent pour les collectivités locales. L'optimisation des ressources en eau est nécessaire, et le ministère de l'Agriculture interdit désormais l'utilisation de l'eau potable pour l'irrigation et l'arrosage, encourageant la réutilisation des eaux usées.

Le Département de la Loire-Atlantique a exprimé son intérêt pour travailler sur les enjeux d'eau et d'assainissement, en plus de ses projets sur l'égalité femmes-hommes et la formation des secrétaires généraux, notamment dans le gouvernorat de Mahdia. Le Département de l'Aude a partagé ses projets, notamment la reforestation d'une ancienne décharge industrielle, soulignant l'importance de la gestion locale de l'eau.



La Ville de Tunis a mis en œuvre un projet financé par l'Union européenne sur des enjeux d'intégration sociale et économique, et maintient des coopérations avec Toulouse et Marseille. La coordinatrice stratégique du développement de la Ville de Tunis a exprimé son désir de redéfinir ses axes d'action et d'établir de nouveaux partenariats.

Adda Bekkouche a exprimé son intérêt pour mieux comprendre les difficultés de la partie tunisienne, notamment les transferts de fonds entre collectivités partenaires. Le secrétaire général de Mahdia a partagé les initiatives de sa municipalité en matière de gestion des déchets, d'énergie renouvelable et de gestion de crises, soulignant l'importance de rebondir sur l'expérience acquise et de simplifier la législation.

Le sous-directeur de la municipalité de Hammamet a exprimé son intérêt pour les enjeux de tourisme, de jeunesse et d'affaires sociales, insistant sur la nécessité de simplifier la législation. Une collectivité tunisienne a également souligné la réticence française face à la dissolution des conseils municipaux et au pilotage provisoire des collectivités tunisiennes par les secrétaires généraux.

Jean-Claude Sétier a indiqué que sa collectivité, Lescar, coopère avec Testour sur la gestion des déchets locaux, abordant la question des décharges sauvages et de la pollution environnementale. Le ministère de l'Intérieur a évoqué le besoin de flexibilité dans le modèle de gouvernance de la coopération décentralisée, intégrant le numérique et de nouveaux acteurs comme les start-ups et les associations.

Samira Abidi a insisté sur le rôle d'accompagnement de l'IPAPD et la nécessité de créer un fonds de concours pour financer ces projets. La partie tunisienne a exprimé sa volonté de planifier et d'améliorer les choses, tandis que la direction du CFAD a invité la partie française à publier dans sa revue économique en ligne.

Un participant tunisien a souligné le besoin de formation en langue française pour les communes tunisiennes, et le SCAC a proposé des visioconférences thématiques pour avancer sur la montée en compétences. Adda Bekkouche a conclu en soulignant que la coopération décentralisée repose sur les collectivités locales et non sur l'État, et qu'il est crucial de faire confiance et d'utiliser les ressources locales. Il a proposé de créer un espace d'animation annuel, en présentiel ou en visioconférence, pour toutes les parties impliquées dans la coopération décentralisée.

## MERCREDI 11 DECEMBRE

**Visite des réalisations dans le cadre de la coopération décentralisée entre Soliman et le Conseil départemental de l'Aude. Visite de l'hectare pilote dépollué et restauré. Visite de la Sebka de Soliman, un espace naturel sensible.**

Plus d'informations : <https://www.nabeul.gov.tn/fr/sebket-solimanune-destination-favorable-aux-oiseaux-et-une-richeesse-naturelle-meconnue/>

Il y a une pression anthropique à Soliman, ville littorale de Tunisie, à proximité de Tunis. Les habitants jettent parfois leurs déchets dans la nature, créant des décharges sauvages dans un milieu qui est un environnement fragile, appelé la Sebka, rassemblant 850 hectares de terres recouvertes d'une végétation rase mais fournie dont 200 hectares sont recouverts d'eau. Ces eaux sont des résurgences d'origine marine.

Le projet a consisté à identifier les espaces endommagés. Après nettoyage de l'espace pilote du projet, des plantes ont été sélectionnées pour tester leur adaptation aux conditions proposées : sécheresse, salinité des sols, etc.

Un diagnostic des sols a été réalisé pour rechercher la présence éventuelle de métaux lourds. La recherche portera sur l'influence des végétaux plantés sur la dépollution du sol.

## ESPACE NATURELLE SENSIBLE

**Présentation du Site**

La lagune de Soliman, appelée aussi (Sebkhet El Melah) est située au Nord- Est de la Tunisie, dans le Gouvernorat de Nabeul, à l'Est de la ville de Soliman à 35 Km du capital Tunis. C'est une zone humide côtière présentant une diversité biologique et un paysage exceptionnelle. Ce site a été classé sous la convention internationale RAMSAR en 2007.

Il est aussi une Zone Clé pour la Biodiversité depuis 2017 (ZCB) et classé par Birdlife Internationale comme Zone Internationale pour la Conservation des oiseaux (ZICO) . depuis 1998. la superficie total de Sebkhet Soliman est de 880 ha, avec un plan d'eau de 225 ha.

Ce site représente une importante aire de repos pour les oiseaux d'eau hivernants mais aussi de nidification pour d'autres espèce comme: l'Erismature à tête blanche, cigogne blanche, sarcelle marbrée l'Echasse blanche.

La Sebkha de Soliman présente un intérêt écologique important vue la qualité et la richesse faunistique et d'une flore diversifiée, comme les plantes médicinale , aromatique ( Myrte, thym, .....), les halophytes ( Salicorne, Tamaris, .....), ainsi que des plantes fourragères ( Atriplex, Luzerne .....)

**FEU INTERDIT**

**CHASSE INTERDITE**

**CAMPING INTERDIT**

Entrée autorisée chiens en laisse



**Visite du Centre de Biotechnologie de Borj Cedria (CBBB), BP 901, Zone touristique Borj cedria. Ce centre a été impliqué dans les projets sur le retour d'espèces végétales endémiques dans l'hectare pilote.**

L'un des laboratoires, le CIRTE, s'intéresse aux plantes extrémophiles, capables de résister à l'aridité et aux sécheresses, y compris des plantes utilisées dans l'agriculture. Ce laboratoire cherche à valoriser ces plantes, notamment pour les fourrages, l'agro-alimentaire, etc. Le laboratoire cherche à comprendre comment ces plantes s'adaptent à des sols salins, pollués, etc. Un sol pollué par des composants d'origine humaine est qualifié de technosol.

Nous avons pu visiter de nombreuses salles du laboratoire, notamment la salle de biologie moléculaire où sont identifiées les souches et les gènes de tolérance à la salinité pour les transférer à des plantes à cultiver (comme le riz ou l'hibiscus).

Nous avons ensuite visité un autre laboratoire, dédié aux recherches sur l'eau, sa dépollution, l'utilisation de matière organique pour décomposer les éléments contaminants, l'obstruction des conduits d'eaux par le calcaire, etc.

## Liste des membres de la délégation de Cités Unies France

Collectivité	NOM	Prénom	Fonction
Aix-en-Provence	CAVAREC	Alexis	Chargé de mission Coopération internationale
Bobigny	KODAWU	Inès	Adjointe au maire Déléguée aux relations internationales
CD Aude	CIMBARO	Nicolas	Chargé des Relations Internationales
CD Seine Saint-Denis	BEN MABROUK	Moumtaez	Chargé de coopération décentralisée et de projets transversaux
Colombes	BEKKOUCHE	Adda	Maire-adjoint, Coopération et Solidarité internationales / Président du Groupe Pays Tunisie, Cités Unies France
Colombes	MONCHECOURT	Mathilde	Chargée de mission Vie associative & Action internationale
CUF	LANVIN	Thomas	Chargé de mission Arménie & Méditerranée
France volontaires	VALNAUD	Pauline	Responsable de l'antenne territoriale Centre, Bourgogne-Franche-Comté - Centre-Val de Loire - Île-de-France
HAMAP	HUBERT BONASERA	Camille	Cheffe de projets Eau
Lescar	SETIER	Jean-Claude	Adjoint au Maire de Lescar
Marseille	DJIOURI	Sabrina	Chef de projet coopération Méditerranée
Marseille	BOULKERARA	Yamina	Responsable Mission Méditerranée
Toulouse	BODIN	Florian	Chargé de mission relations internationales et Europe
Voiron	BADREDDINE	Chokri	Adjoint au maire à la jeunesse, la politique de la ville, aux jumelages et l'ouverture à l'international